

SERVICE DE COLIS POSTAUX DESTINÉS À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Les Postes canadiennes rétablissent dès à présent le service de colis postaux à destination de la République populaire de Chine. Cette décision fait suite à l'établissement récent de relations diplomatiques entre les Gouvernements chinois et canadien.

Le service de colis postaux à destination de la Chine a été suspendu il y a vingt-deux ans. La poste aux lettres a été réinstaurée par la suite, mais aucune disposition n'était prévue pour l'envoi des objets de cette catégorie passibles de droits de douane.

Le service de colis postaux maintenant rétabli sera doublé du nouveau service de petits paquets qui permet l'envoi de petits objets passibles de droits de douane, par la poste aux lettres, dans les mêmes conditions que les colis postaux. On exige un permis pour l'exportation par la poste de toutes marchandises à destination de la République populaire de Chine, dont la valeur dépasse \$25.00. Si la valeur du produit est moindre que \$25.00, on devra indiquer sur l'envoi: "Colis exporté en vertu du Permis d'exportation général Ex. 1". Seuls les cadeaux pour usage personnel peuvent être ainsi importés.

EXPERTS EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE AU MANITOBA

La Conférence du Manitoba sur l'énergie électrique, considérée comme la première d'une telle envergure en Amérique du Nord, s'est tenue à Winnipeg les 7, 8 et 9 juin. Le Manitoba a accueilli environ 300 délégués de 19 pays, tous des experts réputés dans le domaine de l'énergie électrique. La réunion a donné lieu à des échanges d'idées, de méthodes et de résultats relatifs aux recherches sur les techniques utilisées dans le monde de la transmission du courant continu à très haute tension.

On remarquait, au nombre des participants: M. N. Troost, directeur, Génie électrique, Commission d'approvisionnement en électricité, Johannesburg; M. G. Jaramillo, directeur technique adjoint, *Interconnexión Electrica*, S.A., Bogota; M. S.S. Murthy, directeur du réseau, Section de l'électricité, Commission centrale des eaux et de l'énergie, Nouvelle-Delhi; M. J.M.B. de Carvalho, directeur, *Centrais Electricas*, Sao Paulo, Brésil; M. J.H. Riviere, chef, Direction des études et des projets, *AGUAY Energía Electrica*, Buenos Aires; M. Mahdmina, membre du Bureau et chef de la Direction des transmissions, Société Tavanir, Téhéran; et cinq délégués de la direction générale de l'Énergie et de l'Électrification, ministère des Relations étrangères économiques, scientifiques et techniques, Moscou.

Des experts en énergie électrique du Canada, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique du Sud, de l'Amérique du Sud

et de l'Australie ont également participé à la Conférence; le Manitoba y était bien représenté.

Au cours de six séances, des experts reconnus dans le domaine de la transmission du courant continu à très haute tension ont traité de divers aspects de la question: planification des systèmes, transmission et conversion du courant continu à très haute tension, lignes de transmission du courant continu à très haute tension, interférence et retour à la masse et problèmes de stabilité.

La Conférence du Manitoba s'est particulièrement intéressée à l'examen de la ligne de transmission de la rivière Nelson, un des projets les plus modernes à l'heure actuelle dans le monde.

RÉUNION DE L'ALLIANCE DE L'ATLANTIQUE-NORD À OTTAWA

(suite de la page 2)

établie en échange de vagues promesses. Nous invitons pourtant nos collègues de l'OTAN à faire avancer la question en profitant des occasions véritables qui pourront se présenter dans la recherche d'un accord que les deux camps puissent accepter.

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE

Le Canada n'était pas partie aux entretiens quadripartites sur Berlin, mais nous avons pris une part active aux consultations qui ont eu lieu lors de ces entretiens. Nous nous félicitons de l'accord sur la première phase, qui a couronné plusieurs mois de négociations serrées. Nous espérons que la deuxième phase des négociations, qui concerne les autorités allemandes appropriées, sera terminée bientôt. D'ici là, le Canada, tout comme ses alliés, ne croit pas que le temps soit venu de passer des entretiens bilatéraux aux entretiens multilatéraux sur la possibilité d'une conférence sur la sécurité de l'Europe. Nous ne recherchons pas d'atermoiements en insistant pour que les entretiens sur Berlin connaissent une conclusion heureuse avant qu'on songe à la conférence sur la sécurité; nous ne faisons que reconnaître le fait que l'impuissance à conclure un accord entre l'Est et l'Ouest sur Berlin indiquerait que les temps ne sont pas encore mûrs pour la solution des grands problèmes européens. Dans l'hypothèse d'un accord sur Berlin, cependant, nous croyons qu'il y aurait des avantages importants à retirer d'une conférence sur la sécurité de l'Europe, à la condition qu'une telle rencontre soit bien préparée et qu'elle ait de bonnes chances de réussir. Toute conférence de cette nature devrait grouper non seulement tout les États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie mais encore les pays neutres d'Europe intéressés. En attendant la conclusion de l'accord sur Berlin, l'Alliance doit poursuivre l'étude des problèmes de procédure et de fond que pose l'éventualité de la conférence.

* * * *